

La Gazette des Comores

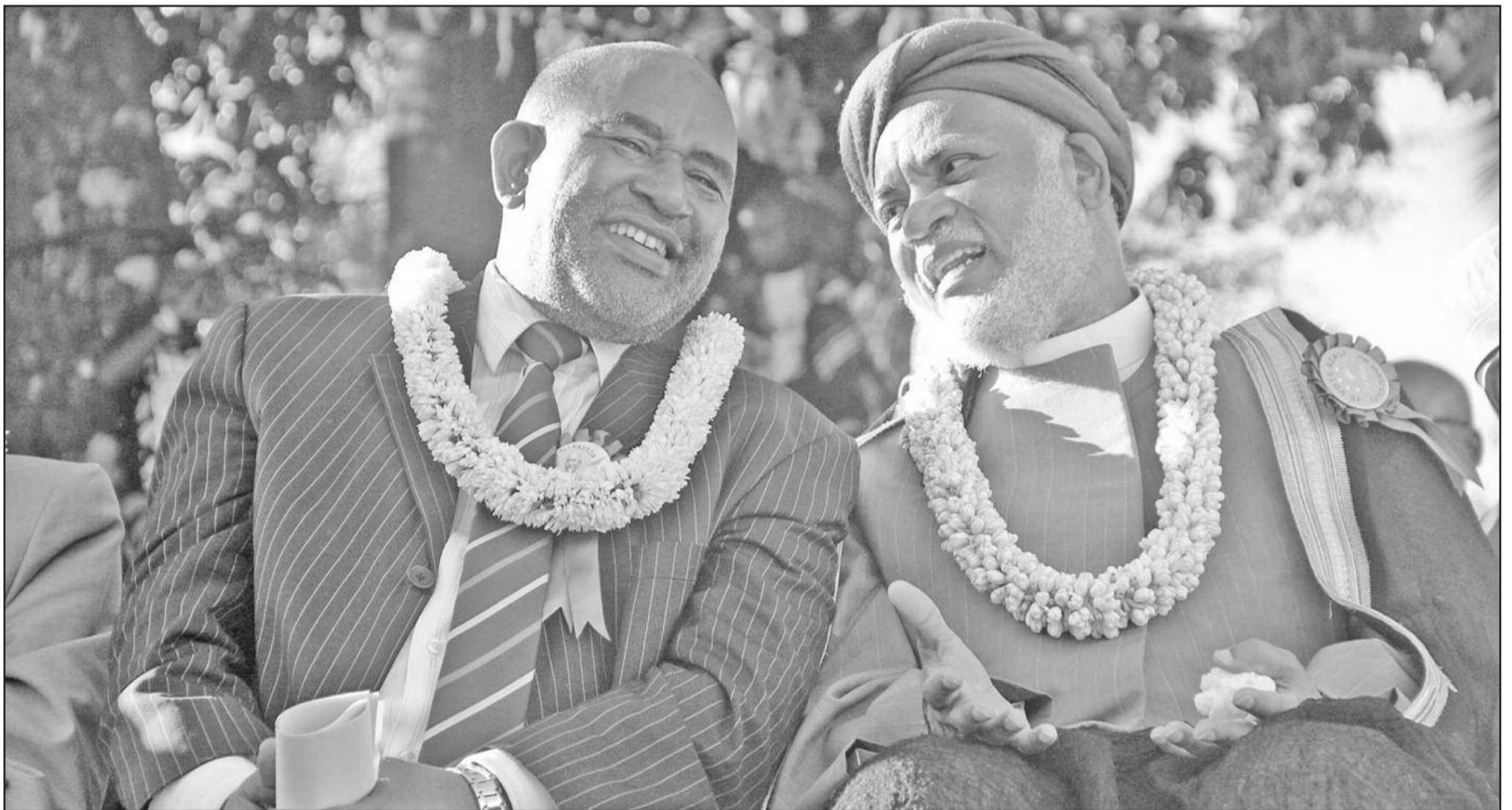
*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3076 - Mercredi 03 Janvier 2018 - Prix : 200 Fc

RÉTROSPECTIVE 2017

Une année aux multiples soubresauts politiques



VŒUX DU CHEF DE L'ÉTAT

**" 2017, meilleure année en Union
des Comores "**

LIRE PAGE 3

**Communiqué de presse
de SEMLEX EUROPE**

LIRE PAGE 8

**Bonne
et
heureuse année
2018**

TRANSPORTS

2017, une année de forte turbulence dans le ciel comorien

2017 aura été une année agitée pour les transporteurs, aériens comme terrestres. Les premiers en ont vu de toutes les couleurs avec l'aviation civile, tandis que les seconds ont dû faire front contre les autorités pour ce qui est de la durée de validité des vignettes automobiles.

Les compagnies aériennes nationales n'ont pas connu une année clémente. Les déboires se sont enchaînés. Des crises telles que certains d'entre eux ont, un moment, songé à déposer le bilan tandis que d'autres ont été forcés de mettre la clé sous le paillason, contre leur gré.

En janvier 2017, quelques mois seulement après son arrivée à la tête de l'aviation civile (Anacm), Jean-Marc Heintz a sorti des placards les ardoises de la compagnie. Rapidement, une vraie campagne de dénigrement sera engagée par l'autorité de l'aviation civile à l'encontre de son ennemi du moment, AB Aviation. Un conseiller du chef de l'Etat ainsi qu'un ancien directeur de journal se sont vus engagés par l'Anacm dans le but de mener à bien l'« opération ». Ils auront réussi le coup car AB Aviation ne volera pas avant l'arrivée du successeur de Jean-Marc Heintz, fin août.

L'autre compagnie de droit comorien Int'Air Iles se fait prendre à partie, à son tour. L'aviation civile lui a imposé des mesures de sécurités additionnelles pour la destination Mayotte et la Réunion. Dans une note d'information de juillet (2017), l'aviation civile informe que « désormais, le vol direct entre l'aéroport international Moroni Prince Said Ibrahim et l'aéroport de Ouani est interdit pour les avions de type monomoteur en transport public ». La cible n'était autre qu'Int'Air Iles, seule compagnie de transport domestique en activité, et laquelle n'utilise que des avions monomoteurs. La note définira en revanche un autre trajet à suivre, jugé trop coûteux.

Quand AB Aviation a préféré se plier à toutes les exigences de l'Anacm en dépit de ce que les observateurs qualifiaient d'« acharnement », Int'Air Iles avait opté pour la riposte verbale.

« Le compte à rebours est en marche pour la dernière survivante qui est Int'Air Iles. Faire saigner celle-ci comme ce fut le cas de AB Aviation constitue-t-il aujourd'hui la mission principale du patron de l'aviation civile comorienne ? », avait écrit son directeur général, sur son profil facebook. Pour la première fois Int'Air Iles lève un doigt pour son concurrent AB Aviation, dans les griffes de l'a-

viation civile depuis plusieurs mois déjà.

Pourtant, l'aviation civile aussi est dans la tourmente. Le directeur général adjoint Yahaya Ahmed Mohamed, était en conflit permanent avec son supérieur de l'époque, Jean-Marc Heintz. Il n'a jamais joui de ses droits, sinon en un éclair de temps. Qui plus est, il lui était infligé des humiliations (chassé de son bureau, puis chassé de la cour de l'institution où il garait sa voiture tous les matins). Une situation devenue un lointain souvenir depuis l'arrivée d'un nouveau directeur général. Gauss endossera le rôle de sauveur. Si à son arrivée le surnommé Pec, directeur adjoint, a retrouvé ses droits, les compagnies aériennes aussi ont soupiré avec notamment la reprise des activités d'AB Aviation, début septembre.

Aujourd'hui, même les anciens défenseurs de l'ancien patron de l'Anacm portent tout un autre regard. Des membres du gouvernement qui ont participé de loin ou de près dans la médiation de ces crises avouent aujourd'hui que l'ex « DG » « n'avait d'autres motivations que d'en finir avec les deux compagnies de droit comorien pour créer la sienne ». Il y a d'abord eu Blue Sky qui a fini par être chassée du ciel comorien par les autorités à cause d'un accident évité de justesse. Blue Sky a été représentée à



Moroni « officiellement » par Com'Air Assistance. Un projet auquel le désormais ancien « DG » était intimement lié, soupçonné d'y participer. Aujourd'hui, il s'agit du projet Air Corail, où selon l'organigramme dont nous avons copie, sa femme figure parmi les responsables de premier plan.

Si on a enregistré des déboires dans l'aéronautique, il y a tout de même eu des avancées notables. L'arrivée d'Ethiopian Airlines, l'arrivée prochaine de Turkish Airlines, ou encore South African Airways. On peut citer la signature pour la réhabilitation et l'extension de l'aéroport international Moroni prince Said Ibrahim entre le gouvernement comorien et la société chinoise Sinohydro pour un montant de près de 77 milliards de nos francs (à l'exclusion de tous les impôts et taxes applicables). Il y eut également l'adoption du

nouveau code de l'aviation civile adopté par les députés à la session dernière.

S'agissant du transport routier, les événements dans ce secteur sont toujours marqués par les sempiternelles grèves, dirigées par le syndicat Usukani Wa Masiwa. En octobre, une grève de ces transporteurs en commun a été évitée de justesse après un compromis entre ledit syndicat et l'exécutif de Ngazdija, qui prélève la taxe (vignette), la pomme de discorde de toujours. Autre accord, le délai de paiement de la vignette de l'exercice 2017 devait expirer le 1er janvier 2018. Tandis que celle de l'exercice 2018, encourt jusqu'aux mois de novembre et décembre toujours selon l'accord trouvé entre le syndicat et les autorités. Une embellie, du moins pour les 11 mois à venir.

Toufé Maecha

CULTURE

Lancement de la première édition du FESPACOM



La première édition du Festival pour la Promotion du Tourisme aux Comores s'est tenue dans la semaine du 13 au 19 novembre 2017 à Moroni. Ce grand événement a rassemblé les représentants des îles vanilles et des acteurs locaux. L'objectif : faire connaître la potentialité touristique du pays, la culture comorienne et ses spécificités. Cette première édition a permis de mettre en avant le patrimoine matériel et immatériel, historique et culturel des Comores ainsi que les traditions qui restent des atouts exceptionnels pour le développement du tourisme écologique et éthique, créateur d'emplois et de richesses. Au delà de l'aspect culturel et artistique, cette première édition du FESPACOM

s'inscrivait dans le cadre économique. « Le tourisme est à la fois une source principale de recettes en devises, un secteur créateur d'emplois mais aussi un facteur d'équilibre socio-économique », avait déclaré Djaffar Ahmed Said Hassan, le vice-président en charge du tourisme lors du lancement de la première édition.

Festival Djahazi : préserver et réintroduire les boutres dans le paysage maritime comorien

Les Comores ont accueilli en juillet 2017, la première édition du Festival Djahazi à Moroni. La lumière était faite sur les boutres des Comores qui ont disparu du paysage maritime

de l'archipel depuis neuf ans. L'idée de ce festival était de stimuler la réintroduction de ces embarcations légendaires dans le paysage maritime de l'archipel et éveiller les consciences, de la population ainsi que des autorités politiques, sur la place des boutres dans l'Histoire du pays. « On a réussi à faire du problème des boutres comoriennes, une problématique pour la population et les autorités de l'Etat », confiaient les organisateurs.

A travers cette première édition, le président de l'association Djahazi a voulu encourager les artisans du pays à reprendre une activité riche en histoire et génératrice de revenus, à savoir la fabrication des boutres. La lumière a ainsi été faite sur l'importance du Djahazi (boutre en comorien) aux Comores, seul moyen de transport maritime existant à l'époque pour se déplacer d'une île à l'autre mais aussi pour maintenir les échanges économiques avec les pays des continents africain et asiatique. Neuf ans après leur disparition, les boutres connaissent une autre vie lors du festival qui entend stimuler leur réintroduction dans le paysage comorien, en vue de préserver l'un des riches patrimoines des Comores.

Dadiposlim s'impose à The Voice Afrique Francophone

Dadiposlim signe sa première participation au célèbre télé crochet The

Voice Afrique Francophone, édition 2017. Un rêve devenu réalité pour le jeune artiste comorien. Alors que 17 pays africains sont à l'honneur, Dadiposlim se démarque et réussit haut la main les auditions à l'aveugle. Une semaine plus tard, il remporte l'épreuve des Battles. Une fierté pour Dadiposlim qui a toujours rêvé de participer à ce grand événement. « The Voice Africa pour moi, c'est un rêve qui est devenu réalité! Je rêvais de participer à cette émission mais à chaque fois j'hésitais. Cette fois-ci, j'ai voulu vivre l'expérience et mes amis m'ont beaucoup encouragé à le faire. Je me suis donné à fond », raconte Dadiposlim. Le chanteur a réussi à faire se retourner deux coaches, les artistes congolais Lokua Kanza et Singuila, lors de l'audition à l'aveugle.

Première édition du Salon du Livre des Comores

Les Comores ont tenu le salon du livre du 13 au 18 mars 2017. Un grand rendez-vous littéraire qui avait réuni des écrivains nationaux, de l'Océan Indien et de France. Ce grand événement a mobilisé plus d'une trentaine d'écrivains de l'intérieur comme de l'extérieur. Le but : promouvoir la création littéraire aux Comores, faire découvrir les littératures de l'Océan Indien, promouvoir le rayonnement de la littérature comorienne, créer une

plateforme d'échange entre les acteurs du livre de l'Océan Indien, favoriser les échanges entre les auteurs de la région, promouvoir la lecture et les langues pratiquées dans l'archipel et aider à la définition d'une politique nationale du livre. Le Salon du livre Océan Indien était également ouvert aux écrivains anglophones qui écrivent en français.

Soprano remplit le stade Vélodrome

Après avoir remporté haut la main le titre de la meilleure révélation francophone de l'année 2016, Soprano, Said M'roumbaba de son vrai nom, enchaîne les succès. Ce jeune artiste de Marseille a été couronné meilleur artiste masculin francophone de l'année 2017. L'auteur et interprète franco-comorien s'est produit devant 55 000 personnes au stade Vélodrome dans un concert historique. Il est l'un des rares chanteurs à avoir rempli ce stade, après Johnny Halliday. Son album « L'Everest » permet à « Soprano Mbaba » d'être distingué partout. Le natif de Mkazi a remporté un prix lors des Nrj Music Awards 2017. Il a été Disque de diamant 2017, Palmarès des W9 d'or 2017 et a réuni plus de 600.000 spectateurs au cours de sa tournée de son album « L'Everest ».

Rassemblés par Mohamed Youssouf

RÉTROSPECTIVE 2017

Une année aux multiples soubresauts politiques

Rupture au sommet de l'Etat entre Juwa et Crc, blocage au conseil de l'île de Ndzuani, bataille rangée entre députés dans l'hémicycle ou des assises nationales que d'aucuns craignent qu'elles réveilleront les vieux démons du séparatisme, autant de sujets politiques qui ont marqué une année 2017 riche en rebondissements politiques.

La rupture diplomatique entre les Comores et le Qatar sonnera le glas d'une coalition Crc/Juwa qui n'aura finalement tenu qu'une année. Le président de la République prendra comme prétexte la sortie médiatique du président d'honneur du parti Juwa, Ahmed Abdallah Mohamed Sambi qui a vertement dénoncé la décision de rompre avec le Qatar pour chasser du gouvernement un parti qui a fortement contribué à la victoire de l'actuel locataire de Beit-Salam.

Nombreux sont les observateurs qui s'interrogent sur la réaction et surtout sa place quand on sait que l'opposition peine à se restructurer

et à s'affirmer. Il a fallu plusieurs mois à Juwa pour digérer et se remettre sur les rails avec la tenue, dans des conditions difficiles, de son premier congrès, désignant un nouveau bureau qui ne tardera pas à entériner le divorce avec le régime tout en promettant de « faire face » à toute volonté du gouvernement « de confisquer tous les espaces d'expression et de libertés démocratiques ».

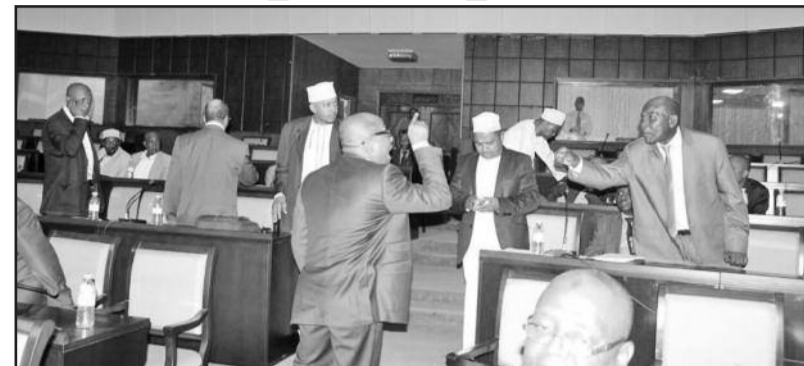
Peu avant cette rupture, c'est la crise au conseil de l'île de Ndzuani qui mettra à l'épreuve la coalition Crc et Juwa et qui s'invitera même à Beit-salam. Trois sièges à l'assemblée nationale réservés au conseil de l'île de Ndzuani seront à l'origine d'une bataille rangée entre élus dans une assemblée en quête d'une majorité introuvable.

Nous sommes au mois de juillet et le président de la République, saisi par le mouvement du 11 août, décide de lancer les consultations tous azimuts pour la tenue des assises nationales pour le bilan des 42 ans d'indépendance et les 15 ans de la tournante.

Partis et mouvements politiques, opposition comme coalition au pouvoir ainsi que les membres de la société civile défileront au palais de Beit-Salam et l'idée ne semble pas trouver d'obstacles. Il a fallu attendre la publication du décret portant sur la composition du comité de pilotage des assises nationales (Cpan) pour déclencher les hostilités entre pro et anti-assises qui sera suivi par une cascade de démissions au sein du Cpan.

Une crise qui s'ajoute à une autre crise. Le gouverneur de Ndzuani, Salami Abdou annoncera la tenue d'assises insulaires et surtout qu'« il appartient aux anjouanais, toutes formations confondues, de se mobiliser pour l'édification de l'île », dira Dr Salami. « Il n'y aura pas d'assises pour chaque île », rétorque Mohamed Salim Hafî, ministre de la jeunesse et des sports. Un front uni va naître et réunira surtout des cadres issus de l'île d'Anjouan qui signeront un mémorandum pour dénoncer le format du Cpan et le mode de désignation.

Les pro-assises déclencheront



une contre-attaque pour mettre fin « à un mouvement de désinformation qui a été savamment orchestré et qui est de nature à compromettre la crédibilité des assises », dira Said Larifou du parti Ridja.

L'année 2017, c'est aussi la mise en place d'une commission parlementaire pour enquêter sur la citoyenneté économique. Une vingtaine de personnalités seront auditionnées dans ce cadre, notamment le président Azali et l'ex président Sambi. Des auditions qui vont défrayer la chronique mais qui ne vont pas empêcher les auditions d'Azali, Ikililou et Sambi.

2017 sera marquée par la fin de

la pagaille des formations politiques avec en tout et pour tout, six partis qui seront reconnus par la loi portant réglementation des partis politiques. Une décision qui soulèvera des vagues et que d'aucuns qualifieront d'« anticonstitutionnelle ».

La réélection controversée de Dr Djaza Ahmed à la tête de la Ceni (Commission électorale nationale indépendante) n'arrangera rien. 2017 finira dans la polémique avec la présence d'élus mahorais lors de la sixième commission mixte France-Comores.

Maoulida Mbaé

VŒUX DU CHEF DE L'ÉTAT

" 2017, meilleure année en Union des Comores "

Azali Assoumani s'est adressé à la nation pour présenter ses vœux à la population à l'occasion du nouvel an. Pour le chef de l'Etat, l'année 2017 est la « meilleure année pour les Comores », rappelant les nombreuses initiatives qui ont marqué l'année dans des domaines comme l'énergie, le social ou la santé.

Dans son message à la nation le 31 décembre, Azali Assoumani a dit de l'année 2017 qu'elle était la « meilleure année pour l'Union des Comores ». « Malgré notre situation collective, familiale ou individuelle, qui est loin d'être satisfaisante, l'année 2017 a été marquée par la consolidation de l'unité nationale et la Démocratie, l'inauguration et la mise en service de l'Hôpital de Bambao Mtsanga, la fourniture permanente du courant électricité, le lancement du chantier de construction des routes sur l'ensemble des Iles et du nouvel Hôpital de référence internationale, en lieu et place de l'Hôpital El-Maarouf », a déclaré Azali, rappelant la réforme entamée dans le cadre de la diplomatie comorienne.

Le chef de l'Etat se réjouit d'un début d'assainissement des finances publiques, qui, selon lui, a permis d'honorer régulièrement les salaires des fonctionnaires « sans aide ni appui extérieurs ».

Le locataire de Beit salam n'a pas manqué de rappeler que l'année

2017 était l'année des chantiers. Une année qui a vu le lancement de nombreux projets et la création de conditions propices à l'ambition « d'inscrire notre pays parmi les pays émergents du continent africain à l'horizon 2030 ».

Les assises nationales, principale préoccupation des autorités en ce moment, ont marqué le discours du chef de l'Etat. Azali, tout en remerciant les acteurs de la société civile et du Mouvement du 11 août qui ont eu l'idée de l'organisation des Assises Nationales, a rappelé que

celles-ci constituaient une occasion, « non seulement de rassembler les Comoriens, au delà de nos convictions politiques, pour faire, dans un débat constructif, serein et apaisé, le bilan des 42 ans d'indépendance de notre pays, d'en tirer les leçons, mais aussi de projeter les Comores vers un meilleur avenir, et créer les conditions du développement et de l'émergence que nous ambitionnons pour notre pays, dans la paix, la sécurité et la stabilité ».

L'opportunité selon lui, d'améliorer et renforcer le système institu-

tionnel, hérité de la réconciliation nationale et des Accords de Fomboni. « Si aujourd'hui, vous estimez que certaines de nos institutions méritent des évolutions, alors ces Assises sont l'occasion pour qu'ensemble, nous les adaptions aux nouvelles réalités de notre pays; présentes et futures », a dit le président.

Azali enfin prie pour qu'en 2018, « notre envie et notre volonté de faire réussir notre pays et montrer notre capacité à travailler ensemble, sans nous laisser détourner par des querelles inutiles, à l'épanouissent

de nos îles, dans leur diversité, leur complémentarité et leur solidarité » prévalent. Il conclura en ces termes : « En 2018, nous allons continuer à travailler pour l'émergence de notre pays et pour son rayonnement dans la région de l'Océan Indien, en Afrique et dans le monde ».

Ibnou M. Abdou



La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Said Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 Toufé Maecha
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Moroni rompt ses relations diplomatiques avec Doha

Début juin 2017, les Comores rompent leurs relations diplomatiques avec le Qatar, préférant se ranger derrière l'Arabie Saoudite dans cette crise du Golfe. Une décision qui ne sera pas sans conséquence puisqu'elle précipitera les événements, allant même jusqu'à changer la donne sur l'échiquier politique des Comores. Retour sur un feuilleton qui a marqué 2017.

Nous sommes le mercredi 7 juin, à la sortie du conseil des ministres. Azali Assoumani, impassible, annonce officiellement devant la presse : « Il fallait faire un choix. Les Comores choisissent l'Arabie Saoudite même si le Qatar est un pays-frère plus qu'un pays ami ». Pour la petite histoire, le torchon brûle entre le Qatar et l'Arabie saoudite. Les Comores, qui entretenaient jusque là d'excellentes relations avec le Qatar et qui bénéficiaient d'un soutien conséquent de leur part, prendront partie pour l'Arabie saoudite, à l'instar du Bahreïn, des Émirats arabes unis, de l'Égypte, des Maldives et du Yémen. « L'Arabie Saoudite est le lieu choisi pour faire naître l'islam, c'est donc aussi notre pays », expliquera Azali Assoumani. D'aucuns déploreront un Etat comorien « pas si souverain » puisqu'apparemment

assujetti à l'Arabie saoudite qui soutient Moroni chaque année à grands coups de centaines de millions de pétrodollars.

Les Comores, seul Etat de l'océan indien membre des pays de la Ligue arabe, avaient rompu, un an avant l'arrivée au pouvoir d'Azali, leurs relations diplomatiques avec l'Iran c'est-à-dire, sous la présidence d'Ikililou Dhoïnine. Le nouveau régime lui emboîtera le pas, et demandera à l'ambassadeur et les Ong iraniennes de plier bagages. Avec cette rupture fracassante des relations diplomatiques avec le Qatar, les Comores confirment leur alignement sans faille derrière l'Arabie saoudite en accusant Qatar de « soutenir le terrorisme ».

Les ONG qataries priées de plier bagage aussi

Après la décision du président Azali Assoumani de se ranger auprès de l'Arabie Saoudite dans le conflit qui l'oppose à son voisin, les ONG qataries seront priées également de quitter le pays. Des départs lourds de conséquences pour les centaines d'orphelins soutenus par les Ong qataries. La fondation qatarie, principale actionnaire d'une entreprise d'eau minérale et d'une société de pêche aux Comores, a également reçu une consigne verbale de l'Emirat pour quitter le territoi-



re. Là encore, ce sont plus de 200 personnes qui seront touchées par ces fermetures. Ces fondations s'étaient installées dans le pays suite à la conférence de Doha en 2011 pour le développement et les investissements aux Comores. C'est précisément la raison pour laquelle les autorités comoriennes se disent surprises car « la rupture avec le Qatar ne concernait que l'aspect diplomatique ». Les diplomates comoriens présents à Doha ont également été sommés de partir.

Rupture diplomatique à l'origine de la scission Crc/Juwa

La crise entre l'Arabie Saoudite et le Qatar aura des répercussions également sur l'alliance politique Crc/Juwa. Le 9 juin, soit deux jours

après la déclaration d'Azali, Sambi, via les réseaux sociaux, s'exprimera sur le sujet, s'insurgeant contre la décision du gouvernement. La sortie médiatique de l'ancien président Sambi n'a pas plu aux ténors du parti Crc. Ali Mhadji, député de Hambou, dans une conférence tenue à Moroni au siège du parti, le 12 juin, demandera au président Azali la fin de l'alliance avec Juwa. « La Crc demande le divorce avec Juwa », sollicite-t-il. Dans une déclaration télévisée, le député Mhadji éclate de colère: "Si les membres du parti Juwa ne sont pas d'accord avec les ordres et décisions du président Azali, ils n'ont qu'à demander le divorce et partir. On demande en effet, au président de l'Union que nous en avons marre et nous avons honte de ce qui se passe. Si le parti

Juwa ne demande pas le divorce, nous vous demandons de précipiter ce divorce et de leur fermer la porte."

Mardi 13 juin, un communiqué des services de Communication de Mohamed Ali Soilihi alias Mamadou assure que ce dernier "désapprouvait" la décision prise par le Chef de l'Etat sur la crise du golfe. Le lendemain, La gazette des Comores publiera un article intitulé : « Mamadou soutient désormais la position du gouvernement ». La Gazette précise qu'il s'agit plutôt d'un "REVIREMENT". « Je tiens à apporter un démenti catégorique aux propos selon laquelle je me désolidarise de la position d'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis et Egypte sur la crise au Golf », dira Mohamed Ali Soilihi.

La rupture des relations entre le Qatar et ses voisins est liée à des enjeux stratégiques majeurs dont la rivalité entre l'Arabie saoudite et l'Iran, les ambitions du Qatar qu'ils n'arrivent pas à contenir, la guerre au Yémen et en Libye, le soutien financier au régime égyptien. Il reste que l'enjeu de cette crise est lié à la rivalité des deux grands pays de la région, l'Iran et l'Arabie saoudite, et dont l'expression la plus violente est la guerre civile au Yémen.

Ibnou M, Abdou

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité,
de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Direction de lutte contre le sida



AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES n° 17/___/MSSSPSPG/DGS/DLS

جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية
وزارة الصحة والتضامن ومشاركة المرأة
إدارة العام لمحاربة مرض الأيدز

L'OFFRE NE SERA CONSIDEREE QUE SI LE NULERO DE L'APPEL D'OFFRE FIGURE SUR L'ENVELOPPE REPONSE CORRECTEMENT SCHELLEE	AVIS D'APPEL D'OFFRES Pour assurer l'achat de : 30 panneaux photovoltaïques de 250W/24Volts, 8 batteries à GEL de 200Ah/12Volts et autres accessoires pour installation à la Direction de lutte contre le SIDA Moroni (DLS) – Union des Comores	Date d'émission : le 19/12/2017 ; Dans toute correspondance, rappeler le numéro suivant : 17/___/MSSSPSPG/DGS/DLS Dépôt des offres au plus tard, le vendredi, 12/01/2018 à 15 h 00.
---	--	--

Dans le cadre du programme de lutte contre le SIDA entre l'Union des Comores et le Fonds Mondial contre le VIH SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, il est prévu de doter la DLS d'un système d'énergie renouvelable à base de panneaux photovoltaïques.

Ainsi, la Direction de lutte contre le Sida (DLS) entreprend de recourir au service d'entreprises privées compétentes qui seront chargées de l'acquisition de **30 panneaux photovoltaïques de 250W/24Volts, de 8 batteries à GEL de 200Ah/12Volts et autres accessoires pour installation à la DLS.**

Il s'agit de :

- assurer l'achat de **30 panneaux photovoltaïques de 250W/24Volts, de 8 batteries à GEL de 200Ah/12Volts et autres accessoires pour installation à la DLS**

Les opérateurs régulièrement enregistrés en Union des Comores, et qui ont les compétences dans le domaine de la confection ou de la commercialisation de ce type de matériel, avec une expérience suffisante, capables de pouvoir prouver des références solides pour des prestations similaires sont invités à soumettre leur meilleure propo-

sition d'offre à la DLS avant le 12 janvier 2018 à 15 h00 à l'adresse du retrait des dossiers ci-dessous.

Le dossier d'appel d'offres est à retirer au Bureau de la DLS moyennant le paiement de 12 500 KMF. Les soumissionnaires peuvent demander des informations supplémentaires, avant de présenter les offres auprès du :

Secrétariat de la DLS sis Route Kalfane-Asgaraly du lundi au jeudi, de 07 h 30 à 15 h 00, le vendredi au samedi de 07 h 30 à 12 h 00.

La Direction de lutte contre le Sida (DLS) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises.

Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus aux jours et heures dits.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent demeurer valides pour une période de 60 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

Les acquisitions sont financées par le Fonds Mondial.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui souhaitent assister à l'ouverture des plis à l'adresse ci-dessus indiquée, le 13 janvier 2018 à 10 h 00.

Le Directeur

Dr Soulaymana Youssouf

JOURNÉE EXPLOSIVE À NGAZIDJA

2 matchs et 41 buts entraînent la chute de la fédération

Les résultats de la 22e journée de D1 de Ngazidja (Jacm # Bonbon Djema : 1-19) et (Volcan # Elan : 21-0) ont provoqué une grande hystérie aux Comores. Les 41 buts, enregistrés en deux matchs, sont soupçonnés d'être le fruit d'une négociation. Le tribunal de Moroni a été saisi par le ministère des sports.

Un déluge de buts a été observé lors de la 22e journée de D1 Ngazidja.

Séparément, les équipes de Moroni suspectées (Volcan et Bonbon Djema) ont organisé des conférences de presse pour se justifier et dénoncer le scandale. L'initiative a séduit la communauté footballistique de l'île. Sans tarder le ministère des sports suspend le comité exécutif de la Fédération de Football des Comores (Ffc) et saisit le parquet. Les principaux acteurs de ce déluge de buts (41 en 2 duels), suspectés de faits de corruption, ont été entendus à la gendarmerie. Ils

seront remis en liberté sans poursuite. Même son de cloche au parquet le mercredi 8 novembre 2017, où le procureur de la république devait apprécier l'opportunité d'un procès.

Élection de la fédération

Scandalisées par ces scores, les autres équipes de l'île créent un mouvement de contestation, baptisé «Collectif des Clubs de Football de Ngazidja». Ils ne cesseront d'exprimer leur chagrin et de lancer des

cris de détresse pour sauver le football comorien. Ce collectif se demande si la sanction hâtive prononcée par le Ministre des sports n'était pas un prétexte pour concrétiser des rancunes politiques. Tourqui Salim, président de la Fédération de Football des Comores (Ffc) en paiera le prix fort, il sera éjecté de son poste. "Avant l'admission du pays à la Fifa et à la Caf, la Ffc dépendait du ministère des Sports. Depuis qu'elle est devenue membre de la Fifa, la sanction du

ministère est devenue une ingérence politique", déclare le Collectif.

Finalement, la commission d'éthique retire dix points au classement général de Bonbon Djema, Elan, Jacm et Volcan et interdit à l'une de ces équipes de représenter l'île à la phase nationale du championnat des Comores. Actuellement, on prépare une assemblée générale électorale de la fédération.

Bm Gondet

À PARIS, PRÉPARATION CAN 2019 DU CAMEROUN

Face aux Malgaches, les Comoriens ont évité une nouvelle humiliation

C'est un secret de Polichinelle ! Les Cœlacanthes n'ont jamais réussi à faire face aux assauts offensifs des redoutables Barea. A six reprises, préliminaires d'une Coupe d'Afrique des Nations et Jeux des îles de l'Océan indien, Madagascar a humilié les Comores. Le 11 novembre 2017, les pronostics ont été déjoués en région parisienne. Un score nul (1-1) met fin à un long joug technico-tactique. Un événement historique et une performance à ovationner.

Les Cœlacanthes sont des poissons tranquilles et les Barea, des bisons très agressifs. Pourtant, dans un coriace derby (Barea # Cœlacanthes) tenu à Paris en novembre dernier, les deux adversaires se sont neutralisés. Ce duel indianocéanique rentre dans le cadre de la qualification de la Coupe d'Afrique des Nations, prévue au Cameroun. La perspective d'une présence à Yaoundé 2019 préoccupe les deux pays.

Dans l'histoire du football de l'Océan indien, les Cœlacanthes des

Comores n'ont jamais réussi à faire face aux assauts offensifs des redoutables Barea de Madagascar. A six reprises, ces derniers ont humilié le pays. Le 11 novembre 2017, Omar Hassanaly, aujourd'hui, président par intérim de la Fédération de Football des Comores s'était montré prudent : "C'est du football. Chaque adversaire s'efforce de s'imposer. Tout comme nous, les Malgaches feront appel aux éléments de la diaspora. Le duel sera serré". Ce jour-là, une 7e humiliation a été largement évitée (1-1).

Dominateurs, les Comores ont failli remporter la victoire. Ce score de parité constitue un événement historique et une performance qui force l'estime et mérite une ovation assourdissante. Cependant, malgré

ce résultat réconfortant, la Grande île reste une bête féroce pour l'Archipel aux îles de la Lune.

Bm Gondet

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. 322 76 45 / BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



Meck-Moroni

Mutuelle d'Épargne et de Crédit ya Komor-Moroni
B.P 877 Moroni Route de la Corniche, Ngazidja - Union des Comores
Tel: 773 27 28. E-mail : meck-moroni@comorestelecom.km

Avis d'appel d'offre

La Meck-Moroni lance un appel d'offres pour la sécurisation des coffres et de l'or. Elle souhaite acquérir 6 portes blindées avec un système de contrôle d'accès et 5 testeurs or.

LOT 1 : AQUISITION DE PORTES BLINDEES ET UN SYSTEME DE CONTROLE D'ACCES
La Meck-Moroni souhaite acquérir 6 portes blindées avec un système de contrôle d'accès. Le cahier des charges est à télécharger sur la page facebook "Meck Moroni Officiel"

LOT 2 : AQUISITION DE TESTEURS OR

La Meck-Moroni souhaite acquérir 5 testeurs or afin de mieux vérifier la qualité des biens or mis en garantie par les membres.

Ci-joint les caractéristiques des testeurs.

Caractéristiques des matériels recherchés		
BIOBASE OR PURETE "DENSIMETRE"		
Model:	BK-DMG 900K	3 exemplaires
Capacité:	0,01-900g	
Densité résolution:	0,001g/cm3	
Temps de mesure:	10 - 15 seconde	
Puissance:	Electronique	
Mode de l'or:	la pureté en % de l'or, cuivre et autres la valeur d'or de 9 à 24 carrats	
SPECTROMETRE EDXRF Analyzer		
Model:	EDXFF 890	1 exemplaire
Capacité:	NA TO U	
écran tactile TFT-LCD, résolution	640*480	
Temps de mesure:	3 - 30 Seconde	
Puissance:	sous courant et Batterie au lithium	
Wifi systeme intégré avec USB pour connecter à un ordinateur du bureau		
TEST OR EXF 8200		
Model:	EXF 8200	1 exemplaire
Dimension du point de test:	12 mm	
Plage d'analyse:	0,1% - 99,99%	
Temps de test :	30 - 200 Seconde	
PC intégré avec moniteur intégré		

1. Résultats attendus

Le(s) fournisseur(s) retenu(s) devra(ont) livrer et installer:

-les testeurs or

-et/ou les portes blindées avec un système d'accès basé sur l'identification biométrique.

Le(s) fournisseur(s) devra(ont) également dispenser une formation complète à la manipulation et à la gestion du système aux responsables concernés des outils (au moins 10 personnes).

2. Profil des fournisseurs

Le fournisseur doit être une société spécialisée dans la fabrication ou la fourniture de portes blindées répondant aux normes de sécurités en vigueur ou la mise en place de système de sécurité.

Pour la fourniture des testeurs or, le fournisseur devra être spécialisé dans la fourniture de testeur or et avoir la capacité de former le personnel sur l'utilisation du matériel.

3. Eléments à fournir :

Offre technique :

- ✓ Références et compétences dans le domaine de la fabrication et fourniture de portes blindées ou des testeurs or ((joindre comme justificatifs, les copies des bons de commande/contrats/marchés et/ou procès-verbaux de réception des prestations/travaux correspondant) ;
- ✓ Une proposition technique répondant aux besoins exprimés ;
- L'offre doit être accompagnée d'illustrations graphiques et des références des matériels utilisés

Offre financière :

Les offres financières devront mentionner clairement :

- ✓ L'état récapitulatif des coûts en tenant compte de la livraison et de l'installation des portes blindées ou des testeurs or ainsi que la formation.

Dépôt des candidatures :

Les offres doivent être scellées et présentés séparément. Les enveloppes doivent comporter les mentions «Fourniture et Installation de portes blindées au sein de la Meck-Moroni et/ou des testeurs or»

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le lundi 08 janvier 2018 à 14h à l'adresse suivante :

Mutuelle d'Épargne et de Crédit ya Komor-Moroni
Service Administratif et Ressources Humaines
B.P : 877 Moroni, Route de la Corniche, Ngazidja- Union des Comores
Tél : 773 27 28. Email : naila@u-meck.org
Seuls seront ouverts, les plis parvenus à la Meck-Moroni dans ce délai.

ZOOM SUR L'ASSOCIATION JEUNES DU PATRIMOINE DES COMORES

Les « anges gardiens » du patrimoine comorien

Protéger le patrimoine des Comores, c'est la mission que s'est donnée l'association Jeunes du Patrimoine des Comores. Créé en 2012, JPC contribue à son échelle au rayonnement de la culture comorienne et surtout à sa préservation. Lumière sur ces « anges gardiens » du patrimoine comorien.

Une bande de jeunes, tous soucieux de préserver et valoriser les sites historiques du pays, décide en 2012 de créer l'association Jeunes du Patrimoine des Comores. Un projet qui a vu le jour après une rencontre de concertation à Mutsamudu entre des étudiants de l'école d'architecture de Lille, des enseignants, des membres du Collectif du Patrimoine des Comores (CPC). Finalement, on a constitué une association mais nous travaillons toujours en étroite collaboration avec le CPC qui reste l'association mère», précise Inrfane Ahmed Assane, président de Jeunes du Patrimoine des Comores.

Leur but est la « valorisation, la préservation et la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel des Comores ». Très vite, l'association gagne du terrain et noue des partenariats. Parmi ceux-là, le Mouvement de la jeunesse Consciente des Comores NGO'S-HAWO, le projet MBENINGOMA dont l'objectif est la valorisation des richesses culturelles et artistiques du pays ou encore l'ONG Dahari, qui a pour mission d'accompagner les communautés locales dans le développement agricole et la gestion durable des ressources naturelles.

Préserver le patrimoine : une nécessité

Le 27 septembre 2000, les Comores ratifient la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. 18 ans plus tard, les Comores ne comptent toujours aucun site inscrit au patrimoine mondial. La faute au gouvernement selon le président de JPC qui regrette le silence des autorités. La Convention, adoptée en 1972 par l'Unesco, engage les États signataires à protéger les sites et les monuments dont la sauvegarde concerne l'humanité.

« Inscrire les sites historiques des Comores au patrimoine mondial est notre priorité absolue ! Malheureusement, le JPC n'a pas les compétences pour faire passer cette loi mais nous oeuvrons pour

que cela se fasse. De notre côté, on valorise notre patrimoine pour que tout le monde prenne conscience de la beauté et la valeur de nos biens. Nous préservons les sites, les nettoignons, les restaurons. Et nous ne manquons aucune occasion de rappeler aux autorités la nécessité d'aller dans ce sens », confie le trentenaire qui milite depuis 2007 pour son pays.

Les Comores ont cependant soumis 4 sites à la liste indicative, 2 culturels, 1 naturel et 1 mixte. Un travail a également été engagé sur les sultanats historiques. Conserver l'héritage culturel résonne ici comme une nécessité et l'initiative du JPC s'inscrit dans cette démarche, à défaut d'une implication plus soutenue des autorités. Sur son site, le JPC vante la richesse du patrimoine comorien, assurant que l'archipel a accueilli sur ses terres, au fil du temps, « les marins portugais, les explorateurs du golf persique, les yéménites ainsi que les voisins de l'Asie et de Madagascar ». Un brassage qui laisse un héritage culturel riche et varié qu'entend préserver le JPC. Les îles de la lune, de par leur position géographique, abrite également des sites naturels attractifs.

Projet Education Patrimoine

Dans sa mission de valorisation, sauvegarde et préservation du patrimoine, Jeunes du Patrimoine des Comores entreprend plusieurs activités, essentiellement à Anjouan où se trouve son siège. En 2017, un projet a occupé l'équipe l'année durant tant il était vaste et valorisant.

« Le projet Education Patrimoine a pour but de sensibiliser les jeunes et les rapprocher de la culture qui est la nôtre. Par exemple, pour valoriser nos plantes et redonner une image à l'espace qui était négligé, nous avons décidé de créer un jardin botanique dans la citadelle de Mutsamudu. 11 élèves canadiens, accompagnés de leur enseignant, ont pris part au projet », se réjouit le président, Inrfane Ahmed Assane.

Pour ce comédien et metteur en scène, il était urgent de valoriser également le patrimoine immatériel du pays. Des formations sur la musique, la danse et les chants traditionnels ou encore sur le métier de guide ont été dispensés. Le projet Education au Patrimoine a été financé par l'ambassade de France aux Comores et les associations féminines d'Anjouan. A la fin de l'année, du 10 au 12 décembre 2017 précisément, le JPC a participé à un séminaire au Koweït, reconnu capitale de la jeunesse arabe, portant sur l'encouragement et l'auto-motiva-



tion des jeunes.

Animation des sites historiques

De manière générale, le JPC assure l'animation des sites qui consiste en des soirées culturelles sur des sites historiques, des visites sur lesdits sites ou encore des randonnées de découvertes. Dans la mission qu'elle s'est fixée, l'association est à l'origine de nombreuses initiatives pour la sauvegarde du patrimoine. Citons l'élaboration du projet de réhabilitation du palais DARINI connu sous le nom « palais MAWANA » à Bambao, où un consultant de la chambre de commerce s'est proposé d'accompagner les jeunes.

L'association assure également l'entretien de sites dits historiques et n'hésite pas à faire participer la population. Une fois par an au moins, l'association nettoie un site

historique.

Parce que la faune et la flore font partie intégrante du patrimoine, le JPC a aussi pris part à l'atelier initié par la direction de l'environnement d'Anjouan, avec la participation du Ministre de l'environnement, sur l'importance de la sauvegarde de l'environnement et la lutte contre la déforestation. Soucieuse de fournir un travail de qualité, l'association forme ses bénévoles afin de leur doter des meilleurs outils pour mener à bien leurs missions.

Entre juin et juillet 2015, grâce au financement de l'UNESCO et de l'Ambassade de France aux Comores, Nadhufa Mohamed, membre de l'association JPC a bénéficié d'une formation intensive et internationale sur la Gestion du Patrimoine, au Centre archéologique de Bibracte en Bourgogne. Supervisée par l'Office Anjouanais du Tourisme, une autre formation a été dispensée aux membres du JPC

ainsi que les membres des partenaires de l'association.

Les projets du JPC

En 5 ans d'existence, l'association a su s'imposer par ses opérations de sensibilisation et de restauration. Parmi les partenaires du JPC, l'Alliance française de Mutsamudu ou encore l'association BENI-SUIHI dont le but est de contribuer au développement socio-culturel des Comores et de la diaspora comorienne. L'association compte des membres issus de Ngazidja et Mohéli. « Nous aimerions, plus tard, ouvrir des antennes sur les îles sœurs. Mais cela ne sera possible que lorsque nous aurons réussi à bien nous implanter ici, à Anjouan », espère Inrfane. En 2016, l'association Jeunes du Patrimoine des Comores a été classée parmi les 10 Personnalités de l'année aux Comores selon le journal Al Watwan. Depuis

Décembre 2017, un nouveau bureau a été fraîchement élu. Le président Inrfane Ahmed Assane, entend avant tout respecter le planning de l'association qui essentiellement sur l'entretien des sites.

Enfin, le JPC espère finir les chantiers entamés comme la réfection de l'escalier principal de la citadelle de Mutsamudu, devenu un vrai dépôt ou encore la restauration de toits de chambres de la Médina.

Sanaa Chouzour



AVIS D'APPELS D'OFFRES No : 002/AUF-KM/IFADEM/2017



L'agence universitaire de la francophonie (AUF), dans le cadre du programme Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux d'impression des livrets IFADEM. Ces services sont à livrer dans un délai de un (1) mois maximum.

Prestation en un seul lot :

Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après, de 08h à 15h, du lundi au vendredi.

Agence Universitaire de la Francophonie, Campus Numérique Francophone de Moroni, Boulevard Karthala, Bâtiment du CNDRS, Moroni, Comores. Tel : 775 20 24.

Ils peuvent également l'obtenir par mail aux adresses suivantes :

Al Habib Said Tohir Responsable CNF Moroni Comores
al-habib.said-tohir@auf.org / asaidtohire@gmail.com

Echata Mohamed Darouèche Chargée de projet IFADEM en Union Des Comores
echata.mohamed-darouèche@auf.org / mohameddarouèchechata@gmail.com

Saidhoussein Said Abdou Nour Doyen de l'IGEN/Secrétaire Exécutif IFADEM Comores :
saidabdounour@gmail.com

Les offres devront être déposées à la même adresse ci-dessus au plus tard le **08 janvier 2018 à 14h 30 min.**
Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent être valides pendant une période de 30 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

RÉTROSPECTIVE ENERGIE

Trois centrales pour venir à bout de la crise énergétique sur les 3 îles

En 2017, le président de la République a inauguré trois centrales électriques, celle de Voidjou (Ngazidja), de Patsy (Anjouan) et de Trelani (Mohéli). Les inaugurations de ces trois centrales ont marqué la fin des délestages dans le pays, une promesse de campagne du président de la République. « Notre pays a raté à plusieurs reprises des rendez-vous avec lui-même, privant ainsi ses enfants du droit élémentaire du bien être. L'énergie dans un pays est tout simplement la colonne vertébrale et la pierre angulaire du développement. Et rien, absolument rien n'est envisageable, quelque soit la motivation des uns ou des autres, sans une énergie électrique stable, accessible et à un prix raisonnable », a déclaré le président Azali Assoumani.



Une rencontre qui a réuni les membres du gouvernement, la société civile, le secteur privé et le monde de l'entrepreneuriat. Vu comme un moment de collaboration, de partage et d'échange de points de vue, la rencontre a également été perçue comme un temps fort de mobilisation autour de l'efficacité énergétique qui, avec les énergies renouvelables, constituent les deux piliers de la révolution énergétique. Ces journées nationales sur l'énergie avaient pour objec-

tif principal de mobiliser les citoyens, la société civile, les entrepreneurs et les bailleurs de fonds sur la stratégie énergétique des Comores à l'horizon 2030. Les parties prenantes étaient sensibilisées sur la vision et les orientations stratégiques de l'Etat dans le secteur énergétique.

Les Comores se tournent vers les énergies renouvelables

Le gouvernement comorien

envisage sa transition vers le mix énergétique, c'est à dire combiner plusieurs sources d'énergies renouvelables et se détacher des énergies fossiles que sont le diesel ou le fioul lourd. C'est la nouvelle politique actuelle du gouvernement comorien. Actuellement, le pays utilise 1% d'énergies renouvelables et veut atteindre les 55% d'ici l'horizon 2030. Et pour ça, le pays espère développer la géothermie, le solaire dans les 3 îles, l'hydraulique à Anjouan et pourquoi pas l'hydrolienne mais aussi l'éolienne. « Notre objectif est d'arriver à avoir un pourcentage de 55% en énergies renouvelables d'ici 2030 », déclare Farida Ahmed Karim, la directrice des énergies renouvelables.

Des réformes au sein de la Ma-mwe

La Ma-Mwe a entamé des réformes administratives. Toutes portent sur la facturation, le recouvrement, la production et le réseau. Au

niveau de la facturation, la direction de la Ma-Mwé a mis à la disposition de ses agents, les conditions nécessaires pour mieux travailler et ainsi toucher l'ensemble des clients en matière de facture. Pour le recouvrement, les agents travaillent sans relâche pour rapporter des résultats concrets. Au cours de l'année 2017, la société avait fait rentrer plus de 600 000 millions de Francs comoriens d'impayés. La société a lancé fin 2017, son tout nouveau logiciel appelé « Besheyo » qui servira d'interface dans le domaine commercial. Ce nouvel outil va permettre de décentraliser les points de ventes dans l'ensemble de l'île. Grâce au fonds saoudien (FADES), la Ma-mwe a pu entamer des travaux pour refaire le réseau. La société a démarré avec l'implantation de poteaux, la mise en place de nouveaux transformateurs, les armements et enfin les IACM.

Rassemblés par MY

Réfléchir sur l'énergie d'aujourd'hui et demain

A la mi août se sont tenues les premières assises nationales sur l'é-

RÉTROSPECTIVE 2017, RELIGION

Fundi Djibril est placé en détention provisoire



Le prédicateur Chaehoi Mmadi, plus connu sous le pseudonyme Fundi Djibril, est placé en détention provisoire le samedi 27 mai 2017. Il est poursuivi pour une affaire d'escroquerie, accusé d'avoir soutiré à Moina Halima 1,8kg d'Or. Son sort sera fixé le 17 janvier prochain.

Cela va bientôt faire 8 mois depuis que Chaehoi Mmadi, plus connu sous le nom de Said Mohamed Djibril ou Fundi Djibril, est placé provisoirement derrière les barreaux. Il est

accusé d'acte d'escroquerie, présumé avoir extorqué de l'or à une femme de Bambao, Moina Halima. De l'or d'une valeur de 27 millions de francs.

Dans un entretien accordé à la presse le mercredi 7 juin, le procureur de la République, Hamidou Ali Mohamed, annonce qu'une procédure judiciaire était émise contre Fundi Djibril pour escroquerie. Djibril reconnaît les faits. Trois ans plus tôt, le juge d'instruction avait été saisi au sujet du même individu. Djibril avait alors quitté le pays sans prévenir personne. « Il y a eu un mandat d'arrêt qui a été lancé

contre lui », a précisé le procureur.

Après 4 mois de détention, Djibril comparait en septembre lors d'une audience qui durera une journée et placée sous haute surveillance. Il est condamné à 12 mois de prison dont 8 fermes et une amende de 25 millions de francs et à verser à sa victime plus 17 millions de nos francs de dommage et intérêt. Fundi Djibril se trouve actuellement dans une clinique privée après que ses avocats aient signalé des problèmes de santé. Il tentera de s'échapper et sera appréhendé. Le 20 décembre dernier, des hommes agressent le détenu. La décision de la Cour d'appel, saisie pour examiner le jugement rendu par le tribunal de première instance de Moroni, est attendue.

Le parquet de Moroni vient d'ouvrir une enquête pour déterminer les raisons exactes de l'agression sur le prédicateur Djibril. Le procureur de la République de Moroni, Hamidou Ali Mohamed annoncera finalement que tous les agresseurs ont été appréhendés. L'enquête se poursuit.

Ibnou Med Abdou

DECouvrez MOZAMBIQUE

Venez célébrer le nouvel an spécial 2018

Avani Pemba Beach Hotel

29 DECEMBRE
AU 01 JANVIER

3 NUITS,
4 JOURS

A PARTIR DE

425 000 KMF

*Offre spéciale

DÉPÊCHEZ VOUS !!
IL NE RESTE PLUS QUE QUELQUES SIÈGES !!

CFM

Contact: Mlle Hafwa Ahamed GSM + 269 328 69 69
Mail: moron2@flyabaviation.com

AB Aviation

www.flyabaviation.com

*compris hébergement, visa, transport, et déjeuner

La Gazette des Comores

l'information libre à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216
Moroni Comores
Tél: (269) 773 91 21 ou 333 26 76
E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



Communiqué de presse de SEMLEX EUROPE

SEMLEX EUROPE est une société familiale belge qui conçoit et installe depuis vingt ans dans le monde entier des systèmes de contrôle de nouvelle génération pour divers documents d'identité (cartes d'identité, passeports, permis de conduire, etc.). Elle utilise à cet effet les technologies de la biométrie qui les rendent infalsifiables.

SEMLEX EUROPE est depuis quelques mois victime d'une campagne de dénigrement calomnieuse. Ses succès économiques, notamment sur le continent africain, suscitent apparemment une jalousie croissante ou encore une frustration stratégique.

Ainsi, l'article de presse intitulé « les couteux passeports biométriques de la RDC » diffusé par l'agence Reuters en avril 2017, repris tel quel par d'autres organes de presse, alors que le caractère normal du prix a déjà pu être justifié et que le prix pratiqué par la RDC est inférieur au coût d'un passeport, sans le même niveau de sécurité, dans de nombreux pays, notamment africains.

Ainsi également, un nouvel article de Reuters de décembre 2017 ciblant cette fois les activités de SEMLEX EUROPE aux Comores, qui met en doute les conditions d'octroi du passeport de ce pays en insinuant que SEMLEX EUROPE pourrait le distribuer à qui elle veut, ce qui est parfaitement inexact. SEMLEX EUROPE n'a aucun rôle dans la décision d'octroi de ce passeport qui relève de la seule prérogative des autorités comoriennes dont les seuls représentants habilités en assurent la livraison.

Cette campagne de bashing consiste à soutenir que les succès de SEMLEX EUROPE, devenue un acteur majeur du marché, ne sauraient soi-disant être normaux d'autant que de grands opérateurs échouent là où elle réussit, de sorte que SEMLEX EUROPE devrait d'être suspectée d'agir de manière malhonnête !

N'en déplaise à ses détracteurs, ses succès économiques sont dus uniquement à la qualité et la technologie de pointe de ses systèmes ainsi qu'à la fiabilité de ses services, considérés conjointement avec le fait qu'en tant que société familiale belge, SEMLEX EUROPE est totalement indépendante, n'étant ni liée à une multinationale ni à une grande puissance.

Or, lorsqu'il s'agit d'un élément, les documents d'identité, touchant à leur sécurité publique, les pays recherchent non seulement la plus haute qualité possible en la matière mais entendent également travailler avec un opérateur aussi indépendant que possible en termes économiques et stratégiques.

De plus, à la différence de ses concurrents, SEMLEX EUROPE travaille principalement par contrats BOT. Cela signifie qu'aucun prix d'achat, ni investissement, n'est demandé au pays partenaire, tous les coûts et infrastructures locales nécessaires étant en effet financés par SEMLEX EUROPE en contrepartie d'une redevance sous forme d'un pourcentage fixe du prix public des documents d'identité durant une période limitée. De plus, à l'issue de celle-ci, toutes les infrastructures locales sont données gratuitement au pays concerné en ce compris les formations prodiguées aux personnel local pour continuer à les utiliser correctement.

Cette manière de travailler, très client-friendly, fait évidemment la différence par rapport à d'autres, puisqu'elle offre au pays partenaire un modèle financier autosuffisant étant donné que ce dernier recueille toujours une part significative du prix de délivrance des documents d'identité, tandis qu'il n'a rien à payer ni à investir en amont, et reçoit en plus gratuitement toutes les installations locales en fin de contrat.

Telles sont les seules et vraies raisons des succès enviés de SEMLEX EUROPE dans le monde entier, mais au sujet desquelles cette campagne de bashing est évidemment silencieuse. Il est ainsi significatif qu'aucun de ces articles n'évoque la satisfaction des nombreux pays clients de SEMLEX EUROPE au sujet de la qualité des produits et services qu'elle fournit depuis vingt ans dans le monde entier.

Cette campagne de bashing trouve son origine dans une plainte pénale calomnieuse déposée début 2017 en Belgique par une personne qui avait d'abord tenté d'extorquer de l'argent à SEMLEX EUROPE puis constatant que cela ne réussissait pas, déposa une plainte pénale afin de lui nuire tout en ameutant apparemment la presse afin de monter cette plainte en épingle.

SEMLEX EUROPE a entre-temps déposé plainte pour calomnie et sa plainte est en cours d'enquête.

Pour autant que de besoin, SEMLEX EUROPE réfute l'ensemble des insinuations malveillantes rapportées à son encontre.

SEMLEX EUROPE ne mène cependant pas ses actions en justice par voie de presse et ne commentera donc pas cela davantage.

Bruxelles, le 28 décembre 2017.